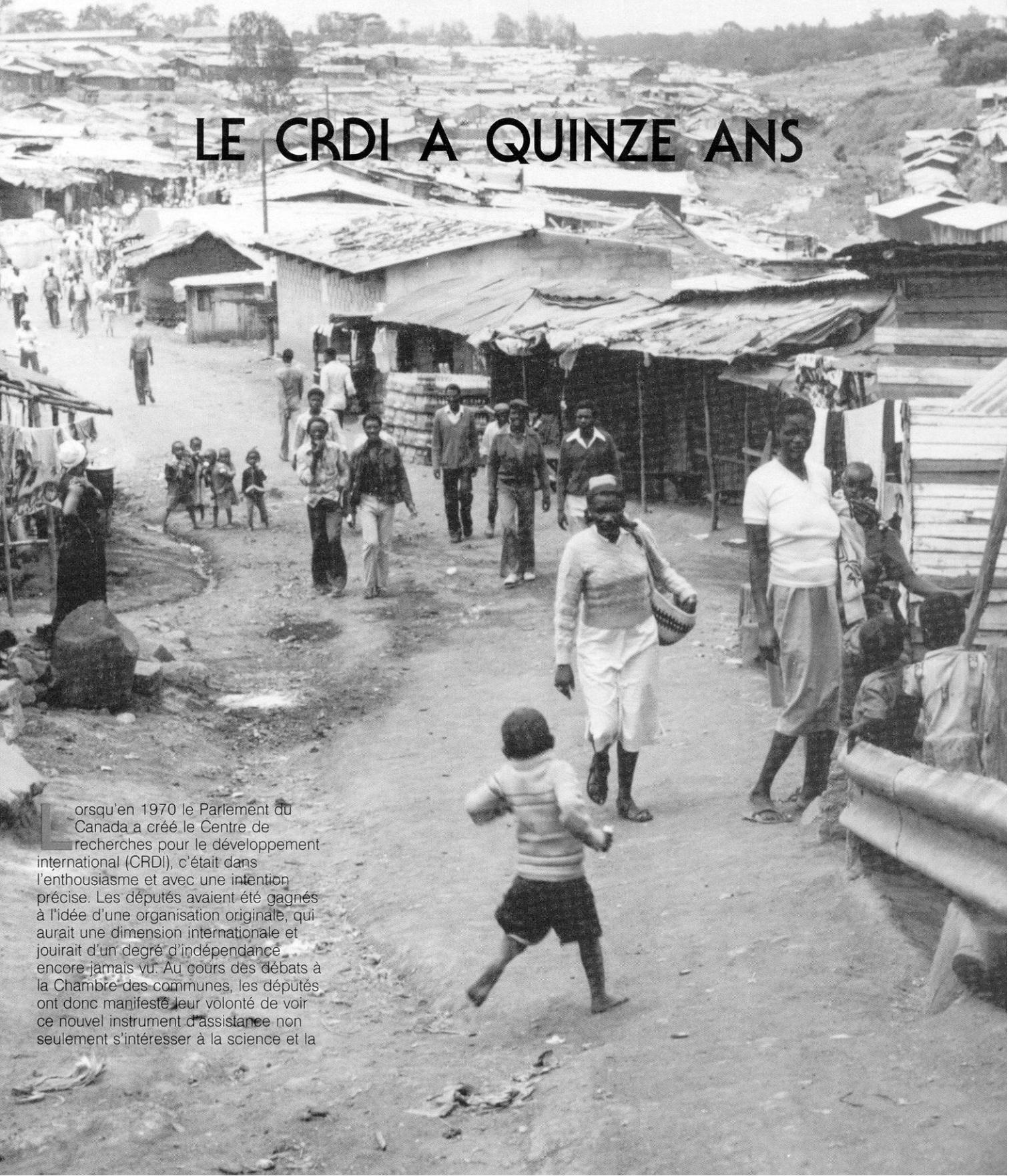


AU SERVICE DE L'HUMANITÉ

par IVAN L. HEAD

LE CRDI A QUINZE ANS

Lorsqu'en 1970 le Parlement du Canada a créé le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), c'était dans l'enthousiasme et avec une intention précise. Les députés avaient été gagnés à l'idée d'une organisation originale, qui aurait une dimension internationale et jouirait d'un degré d'indépendance encore jamais vu. Au cours des débats à la Chambre des communes, les députés ont donc manifesté leur volonté de voir ce nouvel instrument d'assistance non seulement s'intéresser à la science et la





M. Ivan L. Head

technologie, mais revêtir un caractère distinctif.

Durant les débats, le Parlement n'a laissé planer aucun doute quant à la nature exceptionnelle de cet instrument que l'on était à façonner : un mécanisme dont l'approche soit novatrice, qui exploiterait les avantages de la souplesse et qui saurait découvrir les priorités des pays en voie de développement et y répondre.

Jamais auparavant un membre de l'OCDE n'avait déclaré officiellement son intention de créer, et de financer complètement, une institution internationale ; de la libérer de toutes les entraves de l'administration gouvernementale ; de l'encourager à rechercher de façon déterminée l'efficacité dans l'aide au développement. Donc, en même temps, s'est établie une nouvelle norme de coopération au développement, et se sont créés, au Canada et à l'étranger, des espoirs nouveaux quant à la qualité de l'aide à venir ; ces espoirs n'ont pas été déçus comme en témoigne l'extrait suivant du rapport que le Vérificateur général du Canada remettait au Parlement en 1982, après avoir fait une étude en profondeur du Centre :

Le CRDI fait appel à des professionnels consciencieux qui ont une grande compétence et une longue expérience. Un grand nombre d'entre eux sont, dans leur domaine, des spécialistes de renommée internationale. La plupart des bénéficiaires de l'aide du CRDI que nous avons interviewés considèrent que le mode d'intervention du Centre est supérieur à celui d'autres organismes d'aide internationale.

Le conseil international des gouverneurs du Centre demeure l'une des clés de son efficacité. Le Conseil constitue l'un des groupes de scientifiques du monde les plus éminents ; il jouit d'une réputation incontestée puisque réunissant des experts compétents et expérimentés en matière de développement.

Ce sont les spécialistes hautement qualifiés des sciences naturelles et sociales du CRDI qui font toute la différence. Des institutions scientifiques, des organismes internationaux, des gouvernements requièrent continuellement leurs avis. Le Centre a son siège à Ottawa et gère six bureaux régionaux situés en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Les employés du Centre représentent un mélange remarquable de qualifications et d'expériences, dans de multiples domaines et dans autant de régions du monde ; ils détiennent des centaines de diplômes universitaires et de certificats techniques ; ils parlent couramment plus de 60 langues ; ils viennent de plus de 50 pays. Surtout, tous les scientifiques sans exception travaillent sur le terrain.

Le CRDI entrevoit le développement comme un processus au service des populations, celles qui sont la multitude : les ruraux ; celles dont les besoins demeurent les plus pressants : les femmes. Le Centre a appris que le développement est un ensemble complexe et de problèmes et de solutions, intimement liés les uns aux autres. Le Centre a compris que le développement est synonyme d'investissement, investissement de personnes et de ressources, et que toute décision de développer est une décision

d'investir. Et qui sont les plus aptes à identifier les problèmes, à évaluer les risques et à déterminer les priorités, sinon les populations du monde en développement elles-mêmes ? Elles sont le moteur du développement, l'instrument du changement. Ce sont elles les partenaires et les bénéficiaires de l'activité du CRDI.

Le Centre sait fort bien que le développement est avant tout un travail qualitatif beaucoup plus que quantitatif. Ses objectifs demeurent la qualité de la vie et la dignité de la personne humaine. Les statistiques économiques brutes peuvent semer la confusion et favoriser à tort les travaux à court terme et quantifiables, aux dépens de véritables progrès vers le développement. Avec jugement et perspicacité, le CRDI s'efforce d'appliquer sa propre expérience aux besoins à long terme, déjà identifiés, des pays en développement, et d'être, parmi les autres animateurs de la communauté du développement, autant un catalyseur qu'un soutien.

Tels ont été les efforts du CRDI depuis quinze ans. Pour l'avenir, son objectif est d'atteindre à plus d'efficacité encore, de répondre encore mieux aux besoins, de tirer les justes enseignements des conditions où il évolue. Il ne cessera de répéter que les projets de recherche doivent s'attaquer aux problèmes réels, et que les résultats de la recherche doivent être utilisés pour le bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin. Au cœur de toutes ces préoccupations, cependant, le Centre se rappellera que sa fonction est subsidiaire : aider les pays en développement à s'aider eux-mêmes. □

M. Ivan L. Head est le président du CRDI.